

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS**

2ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2020

Séance du 29 et 30 avril 2020

CD20200429_7
id. 5080

Les 29 et 30 avril 2020, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis en assemblée départementale par le moyen de la téléconférence en vertu de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020. Monsieur le Président Christian ASTRUC, a présidé la réunion à l'hôtel du Département.

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum : 10.*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Sont représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme NEGRE), Mme COLOMBIE (pouvoir à M. BESIERS), Mme JALAISE (pouvoir à Mme RIOLS), Mme LE CORRE (pouvoir à M. GONZALEZ), M. ROGER (pouvoir à Mme NEGRE)

Le Président a constaté que le quorum est atteint en application de l'article 2 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 et que, par conséquent, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

DÉLIBÉRATION

**LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL
BUDGET PRIMITIF DE 2020**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée le projet de budget primitif pour 2020 du laboratoire vétérinaire départemental, tel qu'il a été adopté par le comité de gestion.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à **2 640 664 €**.

Le détail des diverses opérations se trouve ci-après,

A- DÉPENSES

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles

Compte 2051	Acquisition de logiciels.....	5 151,82 €
-------------	-------------------------------	------------

CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles

Compte 2157	Matériel et outillage technique.....	14 898,30 €
-------------	--------------------------------------	-------------

Compte 21838	Autre matériel informatique.....	430,00 €
--------------	----------------------------------	----------

Sous-total des dépenses du chapitre 21.....		15 328,30 €
---	--	-------------

CHAPITRE 23 Immobilisations en cours

Compte 231318	Autres bâtiments publics.....	33 243,27 €
---------------	-------------------------------	-------------

Restes à réaliser 2051	Acquisition de logiciels.....	31 203,18 €
Restes à réaliser 2157	Matériel et outillage technique.....	90 244,82 €
Restes à réaliser 21838	Autre matériel informatique.....	2 586,88 €
Restes à réaliser 231318	Autres bâtiments publics.....	49 806,73 €
Sous-total des restes à réaliser		173 841,61 €
CHAPITRE 020 Dépenses imprévues.....		15 164 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		242 729 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 Charges à caractère général

Comptes 60	Achats et variation des stocks.....	136 949 €
Comptes 61	Services extérieurs.....	84 400 €
Comptes 62	Autres services extérieurs (sauf 621).....	73 830 €
Sous-total des dépenses du chapitre 011.....		295 179 €

CHAPITRE 012 Charges de personnel et frais assimilés

Comptes 63	Impôts, taxes et versements assimilés.....	21 400 €
Comptes 64	Charges de personnel.....	1 817 836 €
Sous-total des dépenses du chapitre 012.....		1 839 236 €

CHAPITRE 65 Autres charges de gestion courante

Compte 6541	Créances admises en non-valeur.....	18 000 €
Compte 6542	Créances éteintes.....	1 200 €
Compte 6568	Autres participations (ALMA).....	179 300 €
Compte 65888	Régularisation TVA et PAS.....	20 €
Sous-total des dépenses du chapitre 65.....		198 520,00 €

CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles

Compte 673	Titres annulés (sur exercices antérieurs).....	5 000 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 67.....	5 000 €

CHAPITRE 68 Dotations aux provisions

Compte 68171	Provisions.....	60 000 €
--------------	-----------------	----------

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2 397 935,00 €

TOTAL DES DÉPENSES..... 2 640 664,00 €

B- RECETTES

SECTION D'INVESTISSEMENT

Compte 001	Résultat d'investissement 2019 reporté	146 314,61 €
------------	--	--------------

CHAPITRE 10 Dotations, fonds divers et réserves

Compte 1068	Excédent de fonctionnement.....	27 527 €
-------------	---------------------------------	----------

Compte 10222	FCTVA	30 998,39 €
--------------	-------	-------------

Sous-total des dépenses du chapitre 10..... 58 525,39 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT **204 840,00 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compte 002	Résultat de fonctionnement 2019 reporté	185 191,83 €
------------	---	--------------

CHAPITRE 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses

Compte 704	Travaux (analyses).....	81 521,17 €
------------	-------------------------	-------------

Compte 7068	Autres redevances et droits.....	4 000 €
-------------	----------------------------------	---------

Compte 70878	Remboursement autres départements.....	23 250 €
--------------	--	----------

Compte 708781	Remboursement du GIP.....	103 520 €
---------------	---------------------------	-----------

Compte 708782	Remboursement du GIP charges personnel.....	1 696 431 €
---------------	---	-------------

Sous-total des recettes du chapitre 70..... 1 908 722,17 €

CHAPITRE 74 Dotations et participations

Compte 74736	Département (ALMA suivi santé animale).....	179 300 €
Compte 7473	Département (subvention d'équilibre)	100 000 €

CHAPITRE 75 Autres produits d'activité

Compte 7588	Autres produits de gestion courante.....	62 500 €
Compte 75888	Régularisation TVA et PAS.....	10 €
	Sous-total des recettes du chapitre 75.....	62 510,00 €

CHAPITRE 77 Produits exceptionnels

Compte 7718	Autre produits exceptionnels sur compte de gestion.	100 €
-------------	---	-------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT **2 435 824,00 €**

TOTAL DES RECETTES..... **2 640 664,00 €**

SECTION INVESTISSEMENT

Les biens mobiliers ont fait l'objet d'un transfert au GIP afin de lui permettre d'exercer son activité. Le budget annexe va poursuivre en 2020 les acquisitions commandées en 2019 et réceptionnées en janvier 2020 à hauteur de 144 515€ TTC. Par la suite, le GIP procédera lui même à l'acquisition et au renouvellement de ses équipements.

Les biens immobiliers restent la pleine propriété du budget annexe, par conséquent les dépenses de rénovation sont toujours à notre charge. Le changement des 2 chaudières (commencé en 2019) et les nouveaux travaux s'élèvent à 83 050€ TTC.

SECTION FONCTIONNEMENT

L'arrêté préfectoral de région approuvant la convention constitutive du GIP Public Labos étant daté du 17 janvier 2020, **le début effectif d'activité de cette structure a été fixé au 1^{er} février 2020.** Par conséquent, l'activité d'analyses du laboratoire est comptabilisée sur le budget annexe en janvier et sur le budget du GIP pour les 11 autres mois.

Par ailleurs, afin de mutualiser et rationaliser les procédures de fonctionnement de ce GIP, il a été convenu que les budgets annexes continueraient à assurer certaines missions administratives et financières pour le compte du GIP afin de gagner en efficacité.

- Les rémunérations versées aux agents mis à disposition par le Département continuent à être gérées via le budget annexe (prévisions 2020 = 1 839 236€) et seront refacturées au GIP sur la période de février à décembre 2020.

- Une redevance d'occupation des bâtiments par le GIP est provisionnée forfaitairement à hauteur 62 500€ par site, comme mentionnée dans l'annexe 3 de la convention constitutive.

- La convention avec l'ALMA n'est pas transférée au GIP et est donc budgétisée en dépense comme en recette sur le budget annexe à hauteur de 179 300€.

- Une subvention d'équilibre de 100 000€ est prévue pour couvrir les charges de provision pour dépréciation des comptes de tiers (60K) et d'amortissement des biens immobiliers (40K).

- Les marchés signés en propre par le budget annexe sont transférés via des avenants au GIP. Par contre, les marchés mutualisés avec les autres services du Département sont conservés en l'état, font l'objet d'un règlement sur le budget annexe et d'une refacturation à l'euro près au GIP (prévisions 2020 = 103 520€).

Recettes d'activités	388,171.17 €	Dépenses d'activités	535,474.00 €
Activité de janvier 2020	108,771.17 €	Activités de janvier 2020	129,159.00 €
Subvention ALMA	179,300.00 €	Dépenses ALMA	179,300.00 €
		Salaire de janvier	142,805.00 €
Produits exceptionnels	100.00 €	Charges exceptionnelles	5,000.00 €
Subvention d'équilibre	100,000.00 €	Charges de gestion	19,210.00 €
		Provision (compte de tiers)	60,000.00 €
Remboursement du GIP	1,862,461.00 €	Dépenses pour le compte du GIP	1,862,461.00 €
Salaire	1,696,431.00 €	Salaire	1,696,431.00 €
Charges fonctionnement	103,520.00 €	Charges fonctionnement	166,020.00 €
Redevance loyer	62,500.00 €	Charges de gestion	10.00 €
Produits de gestion	10.00 €		
Total du Fonctionnement	2,250,632.17 €	Total du Fonctionnement	2,397,935.00 €
Recettes d'investissement	58,525.39 €	Dépenses d'investissement	242,729.00 €
Report des résultats 2019	331,506.44 €		
Fonctionnement	185,191.83 €		
Investissement	146,314.61 €		
Total des Recettes du BA	2,640,664.00 €	Total des Dépenses du BA	2,640,664.00 €

Afin de continuer à assurer des missions de services publics, la convention constitutive et son annexe 3 prévoient le versement de contributions au GIP qui ont été budgétisées sur le budget principal :

- Contribution fixe dite « cible » : 350 000€

- Contribution liées aux OSP : 670 000€
(obligations de service public, pour le Tarn et Garonne : amibes, moustiques tigres, Suivi Golftech et santé animale)

- Contribution variable : 65 000€
(13 % en 2020 de l'écart entre le résultat réel du GIP et le résultat cible fixé dans la prospective).

Soit un total de contribution en 2020 fixé à **1 085 000€** versé par le budget principal au GIP.

	2018	2019	2020	
7473 Subvention « équilibre »	390,300.00	440,000.00	515,000.00	Contributions fixe : 350K Contribution variable : 65K Versé au Labo : 100K
74731 Amibes	22,304.24	20,383.62		
74734 Moustique tigre	48,200.00	87,200.00		
74735 Suivi Golftech	233,000.00	233,000.00		
74736 Santé animale	371,385.86	390,530.61		
Sous-total OSP	674,890.10	731,114.23	670,000.00	
ALMA	144,000.00	179,300.00	179,300.00	
Total des subventions	1,209,190.10	1,350,414.23	1,364,300.00	

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid -19,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du comité de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré et procédé au vote au scrutin public par appel nominal,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le budget primitif du laboratoire vétérinaire départemental pour 2020 tel que susvisé, qui s'équilibre en mouvements réels à 2 640 664 € ;
- Approuve le versement d'une participation à hauteur de 1 085 000 € au groupement d'intérêt public nouvellement constitué « Publics Labos », conformément à la convention constitutive du 15 novembre 2019, sachant que les crédits sont inscrits à l'article 65612 du budget principal ;
- Approuve le principe du versement d'une subvention à hauteur de 279 300 € maximum, avec réajustement du montant selon les besoins de l'exercice, au titre notamment de la traçabilité au niveau de la politique de santé animale qui n'est pas commune aux trois autres départements membres du groupement nouvellement constitué.

Pour : 18

Contre : /

Abstentions : 12

Adopté à la majorité des votes exprimés.

Le Président ,

Christian ASTRUC